

## L'INFO



Fabien Hibaco/ACTU

**Déchets.** Quel bilan, près d'un an après le passage à quatre poubelles, pour les habitants de 18 communes du Sictom de la Région de Fontainebleau ? Si la question de la poubelle jaune qui déborde revient souvent sur la table du côté des habitants, un suivi de collecte est lancé et des tests vont être mis en place. Lire notre dossier pages 2 à 4.

## Pharmacies de garde

Quelles pharmacies de garde pour le dimanche 14 décembre ? La pharmacie Corbin, 296 avenue Jean-Jaurès à Dammarie-lès-Lys (01 64 37 04 20) et la pharmacie Ngô, 10 rue des Chesnois à Montereau-Fault-Yonne (01 64 70 07 73). La nuit, composez le 17.

## Le TOP



Jean-Pierre Osenat avec Le Christ en Croix J.-C./JSM77

## Une vente record chez Osenat

Le tableau *Le Christ en Croix*, vendu dimanche 30 novembre à Versailles (Yvelines) par Jean-Pierre Osenat a battu des records pour la maison de vente de Fontainebleau. Adjudgé 2,94 millions d'euros, il devient la 3<sup>e</sup> plus grosse vente de l'histoire de la maison Osenat. Lire en page 12.

## Contacts

**Journaliste :**  
Julien van Caeyseele : julien.vancaeyseele@larepublique.com et 06 60 18 28 61.  
**Pour joindre la rédaction :**  
01 64 87 50 00  
**Correspondants :**  
Frédéric Rousseau  
Grégory Trelu  
Hervé Legendre  
Virginie Billault  
Valérie Strub  
Kathleen Philippe



Illustration. Lors de la réunion pour l'avenir du quartier de la Plaine de la Chambre, le cabinet d'architecture a présenté ses intentions d'aménagements. Aucun visuel n'a été présenté, mais voici ici des projets sur lesquels l'agence a déjà travaillé dans d'autre site (ces visuels ne correspondent à Fontainebleau) Itar Architectures

## URBANISME. On en sait (un peu) plus sur l'avenir du quartier de La Plaine de la Chambre

**FONTAINEBLEAU** Le bailleur FSM a organisé une réunion pour présenter le cabinet d'architecture retenu pour l'opération de démolition-reconstruction de la Plaine de la Chambre, à Fontainebleau. L'accompagnement pour les premiers relogements débutera courant 2026.

« Ce n'est pas une rencontre pour présenter le futur projet, mais plutôt les intentions d'aménagements... » Les Foyers de Seine-et-Marne (FSM) ont organisé une réunion publique, vendredi 28 novembre au gymnase Lagorsse, à Fontainebleau, pour présenter le cabinet d'architecture retenu pour le réaménagement de la Plaine de la Chambre. Voilà un an, le bailleur avait validé l'opération de démolition-reconstruction portant sur la requalification du quartier avec 130 destructions de logements et la création de 210 logements neufs.

## Densité et hauteur

Dans la salle, de nombreux locataires avaient fait le déplacement, mais aussi des riverains, inquiets de potentiels impacts du projet. « L'objectif est que l'architecte puisse entendre vos points de vigilance, indique-t-on chez FSM. Nous avons conscience de nous adresser à une popula-

tion en majorité de seniors et nous tiendrons aussi compte du fort sentiment d'appartenance que les habitants portent à ces lieux. » Après un processus de sélection, c'est le cabinet d'architecture Itar qui a été choisi pour la requalification de la Plaine de la Chambre. Les représentants ont assuré porter « une attention particulière à la densité » et « aux hauteurs par rapport à l'existant, pour ne pas dénaturer le quartier. » Le projet prévoit ainsi d'y petit collectif jusqu'à R + 3 et de la maison de ville, des stationnements enterrés et une végétalisation en cœur d'îlot. « Nous travaillons aussi sur des hypothèses de mixité avec la possibilité d'installer de petits commerces, a annoncé Yann Cugny, chef de projet chez FSM. Mais aussi pourquoi pas de l'accession à la propriété. »

Si aucun visuel d'ébauche n'a été présenté, les participants ont pu découvrir quelques travaux du cabinet Itar (photo principale de l'article). « On veut rester ouvert et prendre en compte les demandes des habitants et de la commune », a insisté l'architecte. Ainsi, plusieurs scénarios d'implantation des bâtiments sont évoqués dans les parcelles et le projet sera étalé en deux phases. Dans un premier temps, le relogement des locataires des bâtiments collectifs, courant 2026, puis la démolition de ces bâtiments

en 2027-2028 pour une livraison en 2028. S'ensuivra le relogement des locataires de l'habitat groupé sur la période 2027/2028, la démolition de ces logements en 2030. « Une solution sera bien sûr trouvée pour tout le monde, notre priorité sera bien sûr l'accompagnement », a promis Yann Cugny (lire l'encadré).

## « Les loyers seront-ils plus chers ? »

Une présentation qui n'a pas manqué de faire réagir dans l'assemblée. « Les loyers seront-ils plus chers ? Les habitants auront-ils encore la possibilité de rester après la rénovation ? », a interrogé un homme. Réponse de FSM : « L'analyse se fait au cas par cas, mais le reste à charge est pris en compte. On fait en sorte de trouver des

solutions sans que le loyer n'augmente sensiblement. Les tailles seront aussi plus adaptées, mais on ne peut pas répondre précisément sur les loyers, cela dépend des dossiers et surfaces louées. »

Le bailleur a aussi annoncé des ascenseurs comme l'oblige la loi (quatre niveaux avec le parking souterrain). Du côté des riverains du projet, c'est plutôt la circulation et le stationnement qui ont été au centre des questionnements. « Avez-vous pensé à un plan de circulation ? Avec la future école Lagorsse, la maison des associations et ce projet... ça va faire du monde... » Et une autre riveraine d'abonder : « On commence déjà à avoir du mal à se garer ! » Du côté de FSM, on promet que la vision globale du projet sera affinée dans les mois à venir. « On a choisi cet architecte car il travaille avec un paysagiste et

l'ambition est de redonner une respiration au quartier. »

## « Ligne de crête »

Durant la réunion, une participante a cependant lancé un message au bailleur : « On est ici sur une ligne de crête, il y a ici une vie de quartier agréable et apaisée et la clé de la réussite de ce projet, c'est de maintenir cette qualité de vie. Pour ce faire, il faut de la transparence et que les riverains et locataires soient au cœur de la réflexion : on veut tous que cela se passe bien, mais pour ça, nous avons besoin d'engagements... » En février, FSM annonce qu'une présentation des services et équipes dédiées aux relogements sera réalisée, avant l'organisation d'ateliers thématiques, en mars. Les locataires seront par ailleurs informés par courrier de l'avancement des travaux.

● Julien VAN CAEYSEELE

## Un accompagnement « au cas par cas »

Une Maîtrise d'œuvre urbaine et sociale (Mous) va être mise en place en 2026 pour les relogements des locataires de la Plaine de la Chambre. L'accompagnement débutera en février pour les locataires des collectifs et un diagnostic individuel sera mis en place pour chaque locataire qui pourra déposer trois vœux de relogement. « Nous avons près de 2 000 logements et nous proposerons l'essentiel à Fontainebleau et Avon », a indiqué Yann Cugny, qui évoque aussi quelques possibilités à Bois-

le-Roi, Samois-sur-Seine, Héricy, et Grez-sur-Loing. Au Bréau par exemple, nous avons honoré toutes les demandes de relogements à Fontainebleau et Avon. Les relogements à part entière devrait quant à eux intervenir à la rentrée de septembre 2026. « On a de petites pensions, attention de ne pas faire de loyers trop élevés sinon, on ne pourra jamais revenir chez nous », a insisté une locataire.